



CANADA

TREATY SERIES 1993/8

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

RECUEIL DES TRAITÉS

SEP 23 1994

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

AVIATION

Protocol for the Suppression of Unlawful Acts of Violence at Airports serving International Civil Aviation, Supplementary to the Convention for the Suppression of Unlawful Acts against the Safety of Civil Aviation, done at Montreal September 23, 1971

Done at Montreal, February 24, 1988

In force August 6, 1989

Signed by Canada February 24, 1988

Ratified by Canada August 2, 1993

In force for Canada September 1, 1993

AVIATION

Protocole pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale, complémentaire à la Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, faite à Montréal le 23 septembre 1971

Fait à Montréal, le 24 février 1988

En vigueur le 6 août 1989

Signé par le Canada le 24 février 1988

Ratification du Canada le 2 août 1993

En vigueur pour le Canada le 1^{er} septembre 1993

QUEEN'S PRINTER FOR CANADA © IMPRIMEUR DE LA REINE POUR LE CANADA
OTTAWA, 1993



0164

43-268-441 (F). 12569243